



Union africaine

PROJET DE NOTE CONCEPTUELLE

**PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU SOUS-COMITÉ SUR L'ÉNERGIE DU
COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE SUR LES
TRANSPORTS, LES INFRASTRUCTURES TRANSCONTINENTALES ET
INTERRÉGIONALES, L'ÉNERGIE ET LE TOURISME**

**21 et 23 mars 2018
Nouakchott (Mauritanie)**

I. Contexte

La première session ordinaire du Comité technique spécialisé sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme (CTS - TTIIET) s'est tenue en mars 2017 à Lomé (Togo). Conformément à son Règlement intérieur, le CTS - TTIIET a approuvé la création de trois sous-comités, notamment : a) le sous-comité sur l'énergie, b) le sous-comité sur les transports et c) le sous-comité sur le tourisme. Le CTS - TTIIET a également adopté des plans d'action pour les différents sous-secteurs. Les conclusions de la réunion du CTS-TTIIET à Lomé ont été examinées par le Sommet de l'Union africaine (UA) de juillet 2017, qui, dans sa décision (Ex.CL (1024 (XXXI))), a demandé à la Commission de l'UA de mettre en œuvre les recommandations de la réunion du CTS-TTIIET tenue à Lomé. À cet égard, le Bureau du CTS-TTIIET a tenu sa première réunion à Addis-Abeba les 25 et 26 juillet 2017 et, en conséquence, a recommandé la mise en place des sous-comités du CTS - TTIIET. La Commission de l'Union africaine (CUA) en collaboration avec le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie prévoit d'accueillir la première session ordinaire du Sous-comité sur l'énergie du CTS sur les transports, les infrastructures intercontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme (CTS-TTIIET), du 21 et 23 mars 2018 à Nouakchott (Mauritanie).

Les plans d'action du secteur de l'énergie couvrent des domaines clés, notamment les technologies, les politiques, les réglementations et le développement des infrastructures énergétiques. Plusieurs projets sont en cours aux niveaux continental et régional, dont notamment le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), le "New Deal" sur l'énergie en Afrique (BAD), le couloir africain de l'énergie propre, l'initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (AREI), le Mécanisme d'atténuation des risques géothermiques, le Programme d'harmonisation des cadres réglementaires dans le secteur de l'énergie en Afrique, le Programme sur le cadre stratégique et les lignes directrices pour la bioénergie en Afrique. Le rôle principal du Sous-comité du CTS sur l'énergie est de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de ces projets vitaux aux niveaux continental et régional, notamment en veillant à la disponibilité des ressources financières et humaines adéquates pour la mise en œuvre.

Les principales décisions du CTS-TTIIET de Lomé sur les technologies énergétiques comprennent la mise en œuvre de l'initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (AREI) et le "New Deal" sur l'énergie en Afrique de la BAD. Les principales décisions concernant les politiques et réglementations énergétiques comprennent la poursuite de la mise en œuvre du programme sur les cadres réglementaires harmonisés dans le secteur de l'énergie et l'initiative "Énergie durable pour tous"(SE4ALL) en Afrique.

La première session ordinaire du CTS-TTIIET qui s'est tenue à Lomé (Togo), en mars 2017, a déjà mis en place le Sous-comité sur l'énergie du CTS. Par conséquent, le Bureau du Sous-comité sur l'énergie du CTS qui présente la même configuration que le Bureau du CTS - TTIIET, est composé des pays suivants : Président -Togo (pour l'Afrique de l'Ouest), 1^{er} Vice-Président - Mauritanie (Afrique du Nord), 2^e vice-président - Zimbabwe (Afrique Australe), 3^e vice-président - Éthiopie (Afrique de l'Est), et rapporteur - République du Congo (Afrique centrale).

II. OBJECTIFS DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ SUR L'ÉNERGIE DU CTS - TTIIET

L'objectif global de la réunion du Sous-comité sur l'énergie du CTS -TTIIET est de faire le point sur les conclusions du Sommet de juillet 2017 et sur les plans d'action approuvés en matière d'énergie. Le Sous-comité sur l'énergie du CTS -TTIIET examinera un système de suivi et d'évaluation (S & E) pour la mise en œuvre des plans d'action sur l'énergie.

Les objectifs spécifiques comprennent :

- création du Bureau du Sous-comité conformément au Règlement intérieur du CTS –TTIIET ;
- examen des résultats du Sommet de juillet 2017 et des plans d'action ;
- création de groupes d'experts et d'équipes techniques ;
- adoption d'un mécanisme de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre des plans d'action du secteur de l'énergie ;
- adoption du sous-comité sur la déclaration et les recommandations en matière d'énergie.

III. ORDRE DU JOUR

Il s'agit de la première réunion du Sous-comité. Par conséquent, l'objectif de la réunion vise à adopter le mode de fonctionnement du Sous-comité et d'établir son plan de travail 2017-2019.

SESSION D'EXPERTS : 21 et 22 mars 2018

A. Séance préliminaire :

- Cérémonie d'ouverture ;
- Questions de procédure ;
 - mise en place du Bureau du Sous-comité du CTS – TTIIET sur l'Énergie;
 - adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.

B. Séance de travail :

- Présentations et examen des programmes et projets continentaux et régionaux existants sur l'énergie ;
- Examen des rapports et des documents de travail sur l'énergie ;

- Examen des propositions de mise en œuvre par les institutions continentales et régionales.

C. Séance de travail :

- Examen des recommandations et des mécanismes de suivi du plan d'action de Lomé;
- Création de groupes d'experts et d'équipes techniques ;
- Délibération sur le plan d'action du Sous-comité sur l'énergie (2017-2019) ;
- Présentation des projets de plans de mise en œuvre et du budget ;
- Examen du projet de rapport d'experts.

D. CEREMONIE DE CLÔTURE

RÉUNION MINISTÉRIELLE : 23 mars 2018

E. Séance préliminaire :

- Cérémonie d'ouverture ;
- Questions de procédure ;
 - adoption du Bureau du Sous-comité du CTS – TTIET sur l'Energie ;
 - Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.

F. Séance de travail :

- Présentation et adoption du rapport des experts ; et
- Adoption du communiqué final du Sous-comité

G. CEREMONIE DE CLÔTURE

IV. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Les résultats attendus sont : la diffusion des conclusions de la décision du sommet de juillet 2017, la définition des rôles du Sous-Comité et de ses groupes de travail d'experts et, une Déclaration ministérielle contenant des recommandations à soumettre au CTS - TTIET.

V. PARTICIPATION

La réunion du Sous-comité sur l'énergie du CTS rassemblera : 1) les ministres en charge de l'énergie des États membres ; (2) les Organisations continentales et régionales ; (3) les experts en énergie; (4) les Partenaires au développement; (5) les universités et les organisations de la société civile

VI. LIEU ET DATES

La réunion de la première session ordinaire du Sous-comité sur l'énergie du CTS-TTIIET se tiendra à Nouakchott (Mauritanie) du 21 et 23 mars 2018.

VII. COORDONNÉES DES SERVICES DE SOUTIEN

Pour plus d'informations sur cette réunion, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

M. Rashid Abdallah

Chef de la division énergie,
Département des infrastructures et de
l'énergie
P.O. Box 3243, Addis-Abéba (Ethiopie)
Commission de l'Union africaine
AbdallahR@africa-union.org
Tél +251-11 551 77 00 Ext. 2414

Martha Yitayew

Adjoint administratif,
Département des infrastructures et de
l'énergie
P.O. Box 3243, Addis-Abéba (Ethiopie)
Commission de l'Union africaine
MarthaY@africa-union.org
Tél +251-11 551 77 00